



5 Ruelle du chant de l'Alouette - 91730 MAUCHAMPS

SIRET : 504592593 00025 - APE 8891A

Site web : <http://www.assolea.org/edm>

E-mail : merimanjaka@gmail.com

Contact : (+33)6 15 25 21 70



Enfants de Merimanjaka

Assemblée Générale du 9 janvier 2016

RAPPORT MORAL

EXERCICE 2015

Rappel des buts de l'association (statuts)

L'association (ci-après dénommée EDM) a pour buts de :

1. Favoriser l'enseignement scolaire à destination des enfants issus de milieux sociaux en difficulté à Merimanjaka (Madagascar), en collaboration avec les autorités locales et tous les partenaires utiles ;
2. Au travers d'une initiative appelée "parrainage", prendre en charge une partie des frais de scolarité des enfants de l'école primaire Saint Jean-Baptiste de la Salle à Merimanjaka (Madagascar), et permettre financièrement aux enfants issus de cette école de poursuivre leurs études au collège et au lycée ;
3. Prendre en charge une partie des dépenses de fonctionnement ou d'investissement nécessaires à l'école désignée ci dessus.
4. Prendre d'autres initiatives de nature sociale en faveur des habitants de Merimanjaka (Madagascar) et des environs, en fonction des réalités locales, y compris si de telles initiatives ne sont pas en relation directe avec l'enseignement scolaire.

Les rapports avec les partenaires

Nous remercions tout particulièrement et très chaleureusement, pour leurs diverses actions en faveur de l'association, les partenaires ci-dessous, (le descriptif des manifestations organisées est détaillé dans le chapitre suivant) :

- L'école Charles Péguy et sa directrice, Agnès Bertheau, qui parraine depuis la rentrée, 25 enfants pour 5 années scolaires ;
- La classe de CM1 de l'école Charles Péguy et son instituteur Frédéric Dupont qui correspond depuis 8 ans maintenant avec la classe de CM1 de SJBS ;
- L'école primaire du « Rail Perdu » de Saint Yon et sa directrice Mme Gourlauwen pour sa collecte de jouets ;
- L'association « Entre Ciel et Terre » qui nous reverse une partie des bénéfices de ventes d'artisanat ;
- La société Jura Météorites (Virginie et Bruno) qui nous reverse une partie des bénéfices de son arbre de vie ;
- L'association « Timamaille » pour ses dons de vêtements et de jouets ;
- La commune de Mauchamps qui, outre la subvention qu'elle nous attribue, nous prête la salle une nouvelle fois ;

- La commune de Langrune sur mer que nous remercions de nous avoir dispensé de frais d'inscription pour notre participation au marché de Noël.

Nous remercions enfin, l'ensemble des parrains qui, pour l'année scolaire 2014-2015, ont contribué aux parrainages de 245 enfants (dont 95 au collège). Et pour cette année scolaire nous comptons 221 enfants parrainés, 16 parrainages sont en attente de règlement.

Le déroulement des activités

L'année écoulée a été marquée par divers événements, et notamment :

Manifestations en France en faveur de l'école :

- Le **6 avril**, jour de Pâques, "l'Arbre de Vie" a été inauguré à Tassenières, dans le Jura.

L'Arbre de Vie est un totem de plus de huit mètres de haut, sculpté dans un Sequoia, sur lequel chacun peut planter un ruban portant un souhait qui sera ensuite dispersé aux quatre vents selon une tradition ancestrale. L'association était présente à cette inauguration car Virginie et Bruno, fondateurs et dirigeants de la société Jura Météorites à l'origine de ce projet, ont souhaité nous y associer. Ainsi, pour chaque ruban acheté et planté sur le totem, un montant sera reversé directement à EDM pour soutenir notre projet permanent sur l'alimentation des enfants de l'école.

- En **juin 2015** nous avons participé pour la 8^{ème} année à la journée « portes ouvertes » de l'école Charles Péguy. C'est l'occasion pour nous d'exposer et de vendre quelques articles d'artisanat malgache dans la classe de CM1 de Frédéric.
- Le **6 juin 2015** nous avons organisé le deuxième repas « normand » regroupant les parrains de cette région. De l'avis de tous les participants, il convient de le renouveler chaque année et de l'étendre à d'autres régions.
- Le **28 novembre 2015** nous avons participé au marché de Noël de Langrune
- le **18 décembre 2015** nous avons tenu une expo-vente d'artisanat à Mauchamps.

Ces manifestations restent très importantes afin que se resserre le lien entre tous les acteurs de l'association. Toutes les manifestations ont contribué au financement de l'association pour permettre la réalisation de nos projets. Merci aux bénévoles qui ont contribué au bon fonctionnement de ces événements et aux sympathisants qui sont venus les encourager.

Activités à l'école :

- Les **12, 13 et 14 février**, la visite du médecin (353 enfants consultés) a permis d'identifier les pathologies à soigner et les médicaments prescrits ont été distribués aux parents. Cette visite a été suivie par la visite du dentiste qui a procédé à 43 extractions en urgence. Les autres soins nécessaires seront effectués à l'occasion d'autres visites.
- Le **13 mars**, nous avons distribué des vêtements à TOUS les élèves de l'école.
- En **juillet** avant le CEPE, nous avons distribué des vêtements chauds à tous les élèves de CM2 (c'est l'hiver à Madagascar et les épreuves commencent à 7 heures du matin avec une température de 6 degrés...)
- Le **15 juillet 2015**, nous avons organisé deux séances de cinéma à l'église. Ces diffusions ont pu être organisées grâce au don d'un vidéo-projecteur qui a été remis à l'école.
- Nous avons distribués **des montres** aux 3 bacheliers le jour de la distribution des sacs à dos... (elles nous avaient été gentiment offertes).

- En **septembre 2015** après les résultats du CEPE - à noter que 45 élèves de CM2 sur 47 ont réussi leur CEPE (Certificat d'Etudes Primaires et Élémentaires) - nous avons remis, de la part de EDM un sac à dos aux couleurs de l'association (achetés et estampillés sur place) à chacun de ces enfants pour leur entrée en 6ème. Lors de la même cérémonie, nous avons également offert des dictionnaires aux enfants issus de Saint Jean Baptiste de la Salle, qui ont réussi leur BEPC.

En plus, nous avons acheté chez des grossistes locaux, pour les collégiens et lycéens parrainés en fonction de leurs besoins, des fournitures scolaires dans la limite des fonds qui leur étaient alloués pour leur parrainage. A savoir que les frais d'inscription au collège sont souvent inférieurs à 17 €, dans ce cas nous leur donnons la possibilité de se procurer des fournitures scolaires dans la limite de ces 17 €. Nous avons ainsi distribué, pour cette année, 25 sacs à dos, 12 blouses, 327 cahiers de 200 pages, 554 cahiers de 100 pages, 128 cahiers de 50 pages, 798 protèges cahiers, 287 stylos, et tout un tas d'autres fournitures (compas, kits de règle, équerre et rapporteur, crayons, gommes, des effaceurs, des crayons de couleur, des ardoises, des tailles-crayons, des carnets, ...). La majorité des collégiens a pu obtenir ainsi la totalité de ses besoins en fournitures. Un énorme merci à Miara qui transforme à l'occasion sa maison en véritable papeterie !!!

- En **octobre 2015**, la commission paritaire d'attribution des parrainages s'est réunie et les nouveaux parrainages pour l'année scolaire 2015 – 2016 ont été décidés. Pour l'heure, nous avons reçu 40 nouvelles demandes et en avons accepté 12 dans un premier temps.

Il est rappelé que les parrainages précédemment acceptés ne sont en aucune manière remis en cause. Pour mémoire, nous n'acceptons pas de NOUVEAUX parrainages dans les collèges, il s'agit uniquement d'enfants issus de Saint Jean Baptiste de la Salle, et qui étaient déjà parrainés.

Un partenariat a pu être mis en place avec le collège voisin, ce qui a permis un règlement direct évitant aux familles d'avoir à avancer l'argent des frais d'inscription.

- En **novembre 2015**, une remise de vêtements a été effectuée pour les classes de CM2, CM1, CE et CP2.
- Le **18 décembre 2015**, une nouvelle séance de cinéma a été organisée et un cadeau a été remis à chaque enfant, les bulletins scolaires du premier trimestre ont été distribués le 26 décembre. Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à ce que tous les enfants aient un cadeau à cette occasion et notamment l'école primaire de Saint Yon qui avait organisé une collecte à cet effet.

Et tout au long de l'année l'association continue :

- de payer le salaire du gardien de l'école,
- à s'acquitter des frais pour la sécurité sociale des enseignants (OSTIE),
- de donner les vêtements de 0 à 2 ans en sa possession à une association du village,
- de faire distribuer des vêtements pour les adultes nécessiteux.

Le rapport avec les adhérents

L'association compte **aujourd'hui 70 adhérents** pour la période 2014/2015 (chiffre à la hausse – 56 l'année précédente, merci de continuer à parler de nous autour de vous ! ...)

Les parrainages ont toujours le même succès avec **221 enfants parrainés** pour **135 parrains actifs** (si certains arrêtent, de nouveaux prennent le relais chaque année !).

Les parrains reçoivent tous une fiche d'identité sur leur filleul, et au moins 2 fois dans l'année un bulletin scolaire. Ceux qui souhaitent entretenir une correspondance reçoivent également un courrier de leur filleul mais l'association assure un filtre afin qu'il n'y ait pas de sollicitations directes.

L'école va avoir un calendrier proche du calendrier scolaire français et il importe à nos membres de planifier pour le mois de septembre leurs règlements.

Les enseignants

A la rentrée 2015-2016 l'école enregistre 374 élèves : Pour le préscolaire (89 élèves) Mme Marie, aidée de Claudia, le CM (53 élèves) dirigée par un enseignant que nous ne connaissons pas encore, Mme Perline est en classe CP1 (81 élèves) aidée d'un assistant nouvellement recruté, Mme Doriche en CP2 (58 élèves), Mme Alice en CM1 (53 élèves), Mme Félicie en CM2 (40 élèves).

Nous remercions vivement l'équipe enseignante sans qui tous ces projets n'auraient pu avoir lieu, ils sont présents et très actifs pour le bien des enfants.

Les bénévoles

EDM remercie ses bénévoles pour leurs interventions diverses et variées lors de manifestations.

En ce qui concerne les relations avec l'école nous continuons à remercier tout particulièrement et très chaleureusement **Miara** qui a contribué activement au bon déroulement de tous nos projets et qui contribue pleinement au bon fonctionnement de notre association lors de ses séjours sur place (8 mois en 2015 !) et qui continue ses actions dès qu'elle rentre en France.

Et également pour la gestion des parrainages, un grand merci à **Gérard** ... C'est un travail énorme et tous les retours que nous avons sont positifs ! Pour rappel la gestion des parrainages porte sur l'envoi des bulletins scolaires (après les avoirs scannés) à tous les parrains (certains parrainent plusieurs enfants ...). Bref de quoi se faire des nœuds dans les cheveux !

Mais il ne faut pas oublier **Joël** qui se donne beaucoup de mal à nous concocter un fil EDM tous les 2 mois, là aussi c'est du travail, nous l'en remercions car ce moyen de communication qui va de fêter son deuxième anniversaire est devenu indispensable !

Il ne faut pas non plus oublier **Robert**, notre secrétaire, qui s'implique pour assurer la synergie entre tous. La mise en place d'une base de données commune devrait nous permettre de mieux répartir les tâches de secrétariat.

Et cette année plus particulièrement, je remercie Jean-Luc, notre trésorier, qui, outre ses tâches de trésorier, assure aussi la mise à jour de notre site. C'est également lui qui nous a concocté une base de données digne de ce nom qui va nous permettre de travailler, à distance, sur la gestion des membres.

Nous remercions encore très chaleureusement toutes ces personnes pour leur implication respective dans les actions que nous menons au profit des « Enfants de Merimanjaka ».

Nous savons à quel point les malgaches vous sont reconnaissants et de leur part je vous transmets leurs plus sincères remerciements !

Enfin, il ne faut pas oublier tous nos amis malgaches partenaires de l'association (Voahangy, Soarojo et tous les autres) qui se démènent pour que tout se déroule au mieux.

Les projets

En préambule, je voudrais citer Oscar WILDE :

Il nous faut avoir des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue en 2016 !!

Bien sûr la reconduction de tout ce qui a été fait (parrainages, OSTIE, salaire gardien, ...)

1. Pérennisation du fonctionnement d'une « cantine » pour tous les enfants de l'école, âgés de 3 à 14 ans environ :

Un point sur l'opération « bougies » rebaptisée « un repas pour tous »

Pour mémoire :

Cette opération, lancée il y a un an à l'initiative d'une marraine, a pour but de fournir un repas, cinq jours par semaine aux 350 enfants de l'école, comprenant du riz, des légumes et de la viande une fois par semaine.

Les repas sont préparés à l'école.

Le coût d'un repas est de 350 Ariary, soit environ 15 centimes d'Euro.

On compte 125 jours pour couvrir l'année scolaire.

Pour l'association, le calcul s'établit donc ainsi = (nombre d'enfants x prix moyen par repas) x jours d'école, soit $(350 \times 0,15) \times 125 = 6563$ € environ pour couvrir une année scolaire théorique ; ramené à la journée, cela revient à 53 € pour nourrir 350 enfants !

Comme pour tous nos autres projets, les familles participent au financement à hauteur de 50 Ariary par repas et par enfant.

Pour financer ce projet, vous l'aurez compris, nous avons besoin de 6500€/an environ.

Au travers d'une initiative rebaptisée "Un repas pour tous", un virement mensuel de 5€ réalisé par 110 donateurs suffirait à couvrir, de façon pérenne, la totalité de ce besoin.

5€ par mois, soit 60€ par an, c'est indolore de ce côté du monde mais ça change beaucoup de choses là-bas !

Nous avons, depuis la rentrée scolaire, signé un contrat avec l'école qui redéfinit les règles de gestion des repas. Ainsi l'association rembourse à l'école les repas sur base du nombre de repas distribués. L'achat des denrées alimentaires est maintenant du ressort de l'école. Le contrat stipule en outre la quantité et la diversité des menus ainsi distribués.

A ce jour nous n'avons récolté que 39 engagements, nous sommes loin de notre objectif mais nous comptons sur la mobilisation de chacun pour atteindre le chiffre attendu de 110 engagements.

2. Amélioration de la santé générale (projet 2013/2014 reconduit)

Pour ce projet, il s'agit notamment :

- de continuer les visites médicales annuelles ;
- de distribuer les médicaments prescrits (en tenant compte des traitements distribués par la commune) ;
- de poser, au cas par cas, le diagnostic précis des déficiences visuelles, puis établir les mesures correctives à prendre ;
- d'équiper s'il y a lieu les enfants concernés de lunettes avec les corrections adaptées ;
- de continuer la visite d'un dentiste et de dispenser les soins nécessaires ;
- d'acheter des brosses à dents et dentifrice dans un programme d'hygiène bucco-dentaire.

**** nous disposons actuellement d'une centaine de paires de lunettes enfants, qu'il faudra régler bien sûr, mais nous n'aurons pas les montures à acheter ... (nous avons déjà fourni quelques parents).***

Pour ces 2 projets, l'association ne dispose pas de la totalité des fonds nécessaires.

En ce qui concerne le règlement de l'adhésion, l'association rappelle que celui-ci est annuel, et que bien que non obligatoire, l'argent des adhésions est indispensable pour nous permettre de faire face aux charges fixes (OSTIE, visites médicales, ...). Nous comptons sur votre soutien.

Nous allons réfléchir sur la recherche de sponsors qui pourraient nous aider dans la réalisation de ces projets.

☞ Et encore bien d'autres projets ...

Tous ces projets, bien qu'ils soient aujourd'hui d'une dimension plus restreinte, sont le fruit des **dons de tous nos partenaires**, mais aussi des **efforts de tous les bénévoles**. **L'argent récolté est intégralement utilisé au profit de l'école et des enfants**. Nous avons mis en commun les dons, les adhésions et les produits de nos ventes dans ce but.